

Open data :

quels enjeux pour le Département de l'Ardèche?

Patrick GILLES,

chargé de mission stratégie numérique

Le 7 octobre 2016, la loi pour une **République Numérique** est promulguée.

En pratique, sur le vote Open Data, la loi **crée l'obligation pour les organisations publiques** (pour les collectivités de plus de 3500 habitants) **de publier sur internet leurs bases de données, sous réserve notamment d'anonymisation et de protection de la propriété intellectuelle et du secret industriel et commercial**. Ces données pourront ainsi être exploitées et réutilisées facilement par chacun, particulier comme entreprise.

Certains acteurs privés (entreprises titulaires des marchés publics, bénéficiaires de subventions publiques...) seront également tenues de communiquer des données d'intérêt général, qui pourront concerner l'exploitation des services publics de l'énergie ou de l'eau, les transactions immobilières, ou encore la gestion et le recyclage des déchets.



- ❖ **L'ambition du Département de l'Ardèche : être une collectivité exemplaire en matière d'open data**
 - ❖ respecter les obligations légales en matière d'ouverture des données
 - ❖ privilégier les formats libres et ouverts
 - ❖ engager une démarche partenariale avec d'autres collectivités (communes, EPCI)
 - ❖ favoriser le développement des usages et impliquer un large public
- ❖ **Les enjeux de l'open data**
 - ❖ Développer la transparence numérique et l'e-démocratie
 - ❖ Donner du sens au travail effectué par les agents de la collectivité
 - ❖ Faire émerger de nouveaux savoirs
 - ❖ Encourager le développement de services innovants destinés aux citoyens

Les étapes à accompagner

- ❖ organiser un réseau de référents « open data »
 - ❖ identifier les données
 - ❖ extraire les données
 - ❖ standardiser les données
 - ❖ publier les données
 - ❖ animer & communiquer (médiation)
 - ❖ mettre à jour les données
- ❖ Une volonté politique forte et clairement affirmée
 - ❖ Des moyens humains et financiers adaptés
 - ❖ Des process interne optimisés
 - ❖ Des agents et des partenaires mobilisés (et préalablement sensibilisés)
 - ❖ Des citoyens engagés (hackathon / médiation)



Les facteurs de réussite

COMPÉTENCES DÉPARTEMENTALES

POLITIQUE PUBLIQUE OBLIGATOIRE



L'action sanitaire
et sociale



La sécurité
incendie



L'enseignement



L'aménagement
durable du territoire



La gestion des routes
et des déplacements

POLITIQUE PUBLIQUE VOLONTARISTE



Aides en faveur des communes
ou des associations



Soutien à l'emploi local





Lancement de l'initiative et validation de la démarche

- . Présentation de l'initiative
- . Concertation avec tous les acteurs de la collectivité
- . Validation de la démarche



Définition du périmètre des données publiques à ouvrir

- . Recensement des données publiques disponibles
- . Revue des orientations et recommandations nationales définies
- . Analyse juridique pour valider l'éligibilité à la publication des données



Définition de la stratégie de mise à disposition des données

- . Définition de la licence
- . Définition des formats de données
- . Choix de la plateforme de mise à disposition (exemple : data.gouv.fr)



Préparation et mise à disposition des jeux de données

- . Mise en qualité et format des données
- . Préparation des jeux de données
- . Mise à disposition sur la plateforme définie



Évolution des modes de fonctionnement de la collectivité

- . Revue des processus concernés par les données ouvertes
- . Formalisation des évolutions à apporter à ces processus pour assurer la production, la mise en qualité et la mise à disposition des données
- . Mise en œuvre des évolutions



Animation de l'écosystème (selon les moyens de la collectivité)

- . Mise en place de mécanismes pour identifier et suivre les téléchargements et réutilisations
- . Développement de liens entre les jeux de données et d'autres données externes pour enrichir le contexte
- . Identification et sensibilisation des acteurs locaux pouvant utiliser les données



#troisième acte

GRAND HACKATHON

CONCEVONS DES SOLUTIONS NUMÉRIQUES
INNOVANTES À PARTIR DE JEUX DE DONNÉES
SUR LE TOURISME, LE PATRIMOINE ET LA MOBILITÉ

3 et 4 mars 2018

Institut Olivier de Serres - Le Pradel - Mirabel (Ardèche)





A l'occasion de l'Open Data Day, le Département de l'Ardèche organise les 3 et 4 mars 2018 un grand hackathon ouvert à tous : codeurs, développeurs, infographistes, porteur de projets, ou simples « bidouilleurs ».

Répartis par équipes de 5, les participants passeront le week-end à concevoir des solutions numériques innovantes à partir de jeux de données sur le tourisme, le patrimoine et la mobilité.



5 BONNES RAISONS DE PARTICIPER

Un événement unique

Ce hackathon est le premier organisé par le Département de l'Ardèche, tout est possible, tout est à construire ! Faites partie des précurseurs !

Travailler son imagination et sa créativité

Profitez de ce week-end pour apprendre à développer votre créativité en un temps record !

Faire de belles rencontres

Ce hackathon réunira un vivier de compétences diverses. Ce sera l'occasion idéale d'enrichir votre réseau professionnel.

Recevoir de précieux conseils

Pendant ces 40 heures, des mentors viendront vous soutenir et vous donner leurs conseils pour vous permettre de donner le meilleur de vous même.

Se faire plaisir

Tout simplement !

Soutenues et encouragées par des mentors spécialistes de l'open data, du tourisme et du numérique, les équipes tenteront de séduire le jury pour remporter l'une des 3 récompenses en jeu en lien avec le tourisme en Ardèche.



Formulaire d'inscription sur ardeche.fr/opendataday2018